



## MANIFESTE POUR

### LES DROITS POLITIQUES DES IMMIGRES/EES DANS LE CANTON DE VAUD

*Le canton de Vaud compte une importante population immigrée qui, année après année, contribue à la bonne marche et au développement du canton.*

*Rien ne différencie cette population - dans ses devoirs face à la communauté - puisque tout/e immigré/e est astreint/e à l'impôt, aux cotisations sociales, aux tâches d'intérêt collectif (service du feu, par ex.) et s'investit dans les groupements culturels et sportifs locaux, sans parler des communautés religieuses et autres lieux de vie associative.*

*Cette communauté de destin entre Vaudois/es de souche et population d'origine étrangère ne pourra toutefois se réaliser pleinement qu'au moment où les immigrés/ées durablement installés dans le pays de Vaud obtiendront*

### LES DROITS POLITIQUES.

*Nous observons, à l'appui de cette demande, que:*

- *Des années de vie sur sol vaudois légitiment l'exercice d'une citoyenneté de proximité selon l'adage: "J'y vis, j'y vote..."  
D'autres cantons (Neuchâtel dès 1849 et le Jura dès 1979) accordent des droits politiques aux immigrés. Les Etats de l'Union européenne également.*
- *Notre canton, pionnier en matière de droit de vote féminin (1959), peut l'être à nouveau et accorder des droits politiques complets aux immigrés/ées, qui leur éviteront un statut de demi-citoyen/ne (vote et éligibilité aux niveaux communal et cantonal).*
- *Cet octroi des droits politiques aux immigrés/ées sera pour eux une reconnaissance à la fois symbolique et concrète de leur engagement au sein de la communauté vaudoise.  
Une marginalisation sociale et ethnique pourra ainsi être prévenue.  
Fort/e de cette nouvelle reconnaissance, l'immigré/e, devenu/e citoyen/ne à part entière - et sans avoir eu à renier ou à partager ses racines - pourra participer pleinement à la vie associative et politique de sa région. Enrichi/e de ce statut, il/elle enrichira à son tour le pays de son engagement citoyen.  
La cohésion de notre société et le fonctionnement de notre démocratie s'en trouveront renforcés.*

- Il sera ainsi répondu aux inquiétudes de Max Frisch à propos de l'accueil réservé aux immigrés/ées:

**"On est allé chercher des bras et ce sont des hommes qui sont venus"**

Une occasion unique, dans le cadre de la révision totale de la Constitution, est offerte à la population vaudoise d'accorder les droits politiques aux immigrés/ées.

Nous voulons la saisir et demandons un article constitutionnel garantissant ces droits.

Premiers signataires: Jacqueline Anciaux, chambre consultative des étrangers Lausanne, Lausanne; Claude Aubort, président cantonal SIB, Gressy; Anne Bielman, constituante, Bex; Erika Blanc, conseillère communale, Crissier; François-Pascal Bodevin, comité directeur Fips-Unia, Lausanne; Ana Caldeira, association français en jeu, Lausanne; Pierre Chiffelle, conseiller national, Vevey; Yves Christen, conseiller national, Vevey; Pierre Farron, constituant, Lausanne; Alain Gonthier, constituant, Vevey; Cédric Hostettler, conseiller communal, Renens; Louis Humair, constituant, Cossonay; Mireille Jemelin, constituante, Ollon; Athanase Kanimba, conseiller communal, Villars/Yens; Ali Korkmaz, chambre cantonale consultative des immigrés, Renens; Denis-Olivier Maillefer, constituant, Valeyres/Rances; Jacques-André Mayor, député, Orbe; Philippe Mayor, constituant, Aigle; Anne-Catherine Menétrey, conseillère nationale, Lausanne; Raphaël Moeckli, conseiller communal, Aran; Jean-Michel Piguët, constituant, Lausanne; Abderrahim Rouissi, CCEL, Lausanne; Francisco Ruiz, commission fédérale des étrangers, Lausanne; Michele Scala, conseiller communal, Vallorbe; Nelson Serathiuk, conseiller communal, Lausanne; Oscar Tosato, ACOR, Lausanne; Anne Weill-Lévy, constituante, Le Mont; Henri Wiser, constituant, Moudon; Silvia Zamora, municipale, Lausanne; Josef Zisyadis, conseiller national, Lausanne; Didier Zumbach, comité cantonal USV, Orbe

Je soutiens ce manifeste et accepte de voir ma signature publiée:

Nom: ..... prénom: .....

profession/fonction: .....

adresse: .....

code postal et localité: .....

signature: .....

Je soutiens en outre financièrement le rassemblement et je m'engage à verser fr.- ..... pour promouvoir notre action.

Merci de faire connaître le manifeste autour de vous en le photocopiant et de nous retourner tous les manifestes signés à l'adresse suivante:

**Rassemblement pour les droits politiques des étrangers**

c/o La Fraternité, place Arlaud 2, 1003 Lausanne  
tél: (021) 312 21 65 fax: (021) 312 69 14 email: frat@csp-ud.ch

septembre 2000